

FONDATION CHARLES DEFFOREY
(ANCIENNE FONDATION LOUIS D.)

GRAND PRIX CULTUREL 2018
APPEL À CANDIDATURE

La Fondation Charles Defforey-Institut de France (ancienne Fondation Louis D.-Institut de France) a décidé de remettre un Prix culturel en 2018 d'un montant de 250 000 euros.

Le comité de sélection du Prix culturel Charles Defforey, composé de six personnes, est présidé par le secrétaire perpétuel de l'Académie française. Il propose au conseil d'administration de la Fondation, par ordre de préférence, les deux ou trois projets qui feront l'objet de la délibération finale.

- Conformément à l'objet de la Fondation, le Prix doit récompenser ou soutenir une personne morale ayant une action à caractère culturel, notamment en matière de francophonie, qu'il s'agisse d'une organisation française ou étrangère.
- Compte tenu de ce que la Fondation Charles Defforey attribue par ailleurs un Prix destiné à encourager la recherche scientifique et un Prix à caractère humanitaire, le Prix culturel ne devra pas concerner l'un ou l'autre de ces domaines.
- La notion d'action culturelle pourra en revanche être entendue au sens large. Elle pourra recouvrir toutes sortes d'actions en faveur du rayonnement de la langue et de la culture françaises, du patrimoine, de l'art, de la littérature.

Le Prix peut soutenir une initiative ou un projet ou bien donner un élan nouveau à une organisation, à la condition que l'organisation choisie ait déjà accompli dans le passé des actions culturelles. Il peut également récompenser une institution pour l'ensemble de son action.

Le Prix n'est pas destiné à se substituer à des financements qui, normalement, relèvent de personnes publiques ou d'organismes gérant un service public.

Les dossiers de candidature doivent comprendre au minimum :

- une fiche de présentation du candidat et de ses actions entreprises dans le passé et actuellement,
- la liste des membres du conseil d'administration de l'organisme candidat,
- le curriculum vitae des dirigeants,
- le compte de résultat de l'année précédente et le bilan,
- une présentation du projet présenté à la Fondation et de son budget.

Ils devront être envoyés au plus tard le 28 février 2018
à l'adresse com@institut-de-france.fr

Le lauréat du Prix devra être présent à la séance solennelle de remise des Grands Prix des Fondations de l'Institut de France le mercredi 30 mai 2018 à 15 heures sous la Coupole de l'Institut (23 quai de Conti – 75006 Paris) et remettre un compte rendu sur l'utilisation des fonds reçus.